

Permis d'Aménager

PA12

Département de l'HERAULT



Commune de Colombiers

Lotissement

"ECOPÔLE DE VIARGUES"

ASSOCIATION SYNDICALE – ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

MAÎTRE D'OUVRAGE

VIARGUES AMENAGEMENT
88 Allée John Boland
34500 BEZIERS

MAÎTRE D'OEUVRE



ARCHITECTE



Agence Rayssac
2, rue des Remparts
11100 Narbonne
+ 33 (4) 68 42 57 42
agence-rayssac@orange.fr

Echelle : 1/500

6350

Terrain	Cadastre	
	Superficie	

Indice	Fichier	Nature des Modifications	Date	Auteur
0	PA12	Création	25/03/24	F.T.

ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

Objet : Article 315/6 - Code Urbanisme

Je, soussigné, **Monieur Fabien Portes** représentant la **SAS Viargues Aménagement**, m'engage à ce que soit constituée une Association Syndicale des acquéreurs de lots à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien et équipements communs jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine public.

Je m'engage à provoquer la réunion de création de l'Association Syndicale dans le mois suivant l'attribution de la moitié des lots ou, au plus tard, dans l'année suivant l'attribution du premier lot, afin de substituer à l'organe d'administration provisoire de l'Association, un organe désignée par cette assemblée.

Le Lotisseur,

VIARGUES AMENAGEMENT
88 allée John Boland
34500 BEZIERS
Siret : 980 838 296 00013

